



Communiqué de presse

Paris, le 5 octobre 2021

## Journée Nationale des Aidants 2021

### Crédit Agricole Assurances engagé depuis plus de 10 ans en faveur des aidants

*« Avec 11 millions d'aidants en France, soit au moins 1 Français sur 6 qui soutient un proche en situation de dépendance, l'accompagnement des aidants prend une place de plus en plus importante dans notre société. La crise sanitaire du COVID-19 a intensifié les difficultés déjà nombreuses du quotidien et la problématique de leur propre santé devient plus que jamais un enjeu de santé publique. Engagés depuis 10 ans à leur côté, nous poursuivons notre mobilisation. »* déclare Philippe Dumont, directeur général de Crédit Agricole Assurances.

Depuis 2010, Crédit Agricole Assurances, en tant qu'assureur responsable, est engagé en faveur des aidants au travers de deux dispositifs d'accompagnement : un appel à projets national en faveur des organismes d'intérêt général qui soutiennent les proches aidants et des accords spécifiques à destination de ses salariés aidants axés autour du répit, de l'aide aux aidants et du soutien psychologique.

#### **L'appel à projets aidants : 20 000 aidants soutenus depuis 10 ans**

S'inscrivant pleinement dans les engagements du groupe Crédit Agricole en faveur de l'inclusion, Crédit Agricole Assurances mène depuis 2010, via son appel à projets, une politique de mécénat social à destination des associations locales répondant aux attentes des aidants familiaux.

Les aidants jouent un rôle primordial dans la solidarité intergénérationnelle et dans le maintien à domicile des personnes en situation de dépendance. Ce dispositif vise à financer des projets associatifs locaux répartis sur l'ensemble du territoire. En complément du soutien financier d'une durée d'un an, les associations lauréates bénéficient de formation sur des problématiques de communication, de recherche de financement et de partenariats.

Depuis 2010, 180 projets ont été financés sur l'ensemble du territoire, pour une dotation globale de près de 2,5 millions d'euros, accompagnant plus de 20 000 aidants dans leur quotidien.

#### **Salariés aidants : un dispositif RH sur-mesure**

Avec 4,6 millions d'aidants exerçant une activité professionnelle, Crédit Agricole Assurances est conscient que cette problématique touche aussi ses propres salariés. Pour les soutenir, Crédit Agricole Assurances a signé en 2016, des accords spécifiques autour du répit, de l'aide aux aidants et du soutien psychologique.

Objectif : permettre à ses collaborateurs de concilier leur rôle d'aidant auprès de leur proche et leur activité professionnelle.

Ces accords comportent cinq mesures : les services d'une assistante sociale, une plateforme de soutien psychologique accessible 7j/7j, des congés de l'aidant et dons de jours de repos, le financement de chèque emploi service universel et l'accompagnement managérial. Crédit Agricole Assurances met par ailleurs à la disposition de ses salariés le service Responsage qui permet à chaque aidant salarié de contacter un conseiller qui, sous 72 h, apportera une réponse personnalisée et confidentielle à sa demande.

Ainsi, en 2021, 262 jours ont été récoltés et abondés à 50% par l'entreprise. En 2020, 17 collaborateurs aidants ont pu bénéficier de ce fonds de solidarité. Un « guide du salarié aidant » qui regroupe toutes les aides et les démarches à entreprendre a également été mis à disposition des salariés ainsi qu'un guide de prévention santé qui fournit des informations complémentaires.

\* \* \*

En parallèle, face à la crise du Covid-19, le groupe Crédit Agricole a constitué un fonds d'urgence de plus de 21 millions d'euros, auquel Crédit Agricole Assurances a contribué. Ce fonds a été particulièrement actif en faveur des personnes âgées répondant également aux besoins des aidants.

#### **A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 100 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2020 s'élève à 29,4 milliards d'euros (normes IFRS). [www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

#### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)